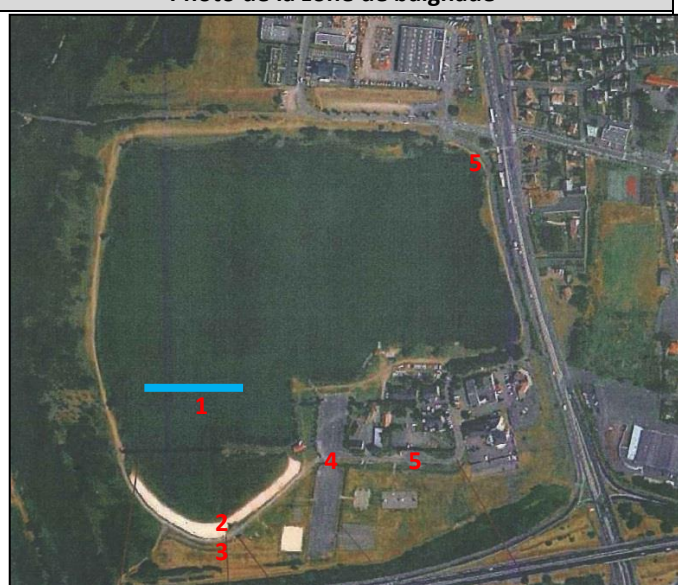


Profil de baignade du plan d'eau de la Gèmerie – ARNAGE

Juin 2020

Caractéristiques de la baignade					Carte de la zone d'étude
Nom : <i>Plan d'eau de la Gèmerie</i> Commune : <i>ARNAGE</i> Département : <i>SARTHE</i> Région : <i>PAYS DE LA LOIRE</i> Responsable du site : <i>M. Thierry COZIC, Maire</i> Période d'ouvertures : <i>20 juin au 31 août 2020</i> Heures de surveillance : <i>14h-19h15 (19h30-dimanche)</i> Fréquentation moyenne/jour : <i>300 baigneurs (2019)</i>					
Historique de la qualité de l'eau de baignade					Photo de la zone de baignade
<i>Année</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	
<i>Classement</i>					
 Excellent Bon Suffisant Insuffisant					
Pollutions récentes répertoriées					
<i>Date</i>	<i>Type de pollution</i>	<i>Origine de la pollution</i>	<i>Interdiction de la baignade</i>		1- Limite zone de baignade 2- Poste de secours et affichage 3- Sanitaires plage 4- Parkings 5- Voie d'accès
Juillet 2008	Bactériologique	Présence de cyanobactéries	Du 28/07 au 02/08/2008		

Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion				
Diagnostic		Gestion préventive des pollutions		Plan d'actions
Principales sources de pollution inventoriées	Distance de la zone de baignade	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures	Principales mesures de réduction des pollutions
- Pollution - Pollution accidentelle liée au réseau d'eau pluviale	400 m	- Température (air et eau) - Transparence, odeur et couleur de l'eau - Présence d'algues, ou d'autres débris	Relevé quotidien bactériologique des indicateurs et saisie sur le carnet sanitaire	- Alerte des services de l'ARS du Mans - Interdiction éventuelle de la baignade - Information du public